

### Micro-Organismes et Toxines Bonnes Pratiques de sécurité et sûreté biologiques

Mercredi 21 mai 2014 de 13h30 à 17h45 (Accueil des participants dès 13h00) ANSM 143-147 bd Anatole France 93200 Saint-Denis

### Modération assurée par Jacques Morenas, directeur adjoint de l'Inspection

13h00-13h30	Accueil des participants
13h30-13h40	Introduction Dominique Maraninchi, directeur général de l'ANSM
13h40- 14h15	Contexte de la réglementation sur les Micro-Organismes et Toxines Cyril Stern et Xavier Cornil
	A Douze one de réglementation

- Douze ans de réglementation
- L'arrêté des bonnes pratiques dans le corpus réglementaire
- Evolutions récentes
  - Une révision de l'arrêté des bonnes pratiques intervenue dès 2013
  - Actualité sur les sanctions administratives et les sanctions pénales

### 14h15-14h35 Approche globale de l'arrêté des bonnes pratiques Cyril Stern et Laetitia Arditti

- Le double objectif sécurité sûreté
- La structure logique du texte
- L'arrêté bonnes pratiques, un « guide pour l'atteinte des objectifs »

# 14h35-17h20 Approche détaillée du texte de l'arrêté des bonnes pratiques Points saillants – intérêt / signification / interprétation (Un temps d'échange avec la salle est prévu après chaque intervention)

- Glossaire termes remarquables Cyril Stern
- Chapitre 1 : management du risque Cyril Vadrot et Aurélie Tierno
- Chapitre 2 : sous-traitants Caroline Couturier
- Chapitre 3 : personnel Laetitia Arditti
- Chapitre 4 : locaux, équipements et matériels Guillaume Goussain
- Chapitre 5 : gestion des micro-organismes ou toxines Cyril Vadrot et Aurélie Tierno
- ❖ Chapitre 6 : transport des micro-organismes ou toxines Cyril Vadrot et Aurélie Tierno
- Chapitre 7 : exigences spécifiques Caroline Couturier et Laetitia Arditti
- Chapitre 8 : situations d'urgence Guillaume Goussain

## 17h20-17h40 Evolutions attendues de la réglementation sur les MOT Cyril Stern

- Quelques éléments de révision du décret n°2010-736
- Evolution régulière de l'arrêté fixant la liste des MOT
- Continuité des activités pour les dossiers de demandes d'autorisations en cours

#### 17h45 Conclusion

Gaëtan Rudant, directeur de l'Inspection